



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU
mardi 9 avril 2013
18 heures 45

PP/MG

N° 001503

Service Finances -
Compte Administratif
& Compte de Gestion
2012 - Budget
Principal

Affiché le :

Le mardi 9 avril 2013 à 18 heures 45 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Amina ELKHATTABI, Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-Marie MARTIN, Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Bruno BOUSCARLE, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Pierre ELY, Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL

ABSENTS : M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint),

La séance est ouverte, Mme Katherine COUZINET est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

Il est présenté au conseil municipal le compte administratif 2012 de la commune,
Ce compte est clôturé comme suit :

Section d'investissement :

Total Dépenses :	4 120 254,95 €
Total Recettes :	4 257 962,30 €
Résultat de l'exercice :	137 707,35 €

Résultat antérieur reporté ville: - 36 234,51 €

Résultat de clôture de l'exercice : 101 472,84 €

Restes à réaliser :	
Dépenses :	1 921 072,00 €
Recettes :	1 204 600,00 €
Solde restes à réaliser	- 716 472,00 €

Résultat global de la section d'investissement : - 614 999,16 €

Section de fonctionnement :

Total Dépenses :	15 769 904,28 €
Total Recettes :	16 287 064,74 €
Résultat de l'exercice :	517 160,46 €

Résultat antérieur reporté ville: 500 000,92 €

Résultat global de la section de fonctionnement : 1 017 161,38 €

Il est demandé aux membres présents de délibérer sur ce document budgétaire.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

APPROUVE le compte administratif 2012 de la commune tel qu'il lui a été présenté.

CONSTATE la conformité de ce document avec le compte de gestion établi par le Comptable du Trésor.

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 2012 établi par le comptable du Trésor pour le budget de la commune.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser de ce document comptable.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**